

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Février 2018

17x18

### DEMANDE DE SUBVENTION ÉTAT - DISPOSITIF SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

#### Projet : REQUALIFICATION DU SQUARE JEAN MOULIN

Madame le Maire expose que l'État, pour soutenir l'investissement public local, a prévu une dotation budgétaire dans le cadre de l'article 157 de la loi de Finances 2018.

Différents champs d'intervention sont prévus dont le développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements et la réalisation d'équipements publics rendus nécessaire par l'accroissement du nombre d'habitants.

La commune a prévu la requalification du square Jean Moulin, situé dans le noyau villageois de la Gavotte.

L'accroissement de la population pennoise et la création de 54 logements sociaux au Clos des Cigales ont rendu nécessaire l'aménagement d'un parking visant à soulager le stationnement sur les artères principales et la réalisation d'un jardin d'enfant.

Ce projet est estimé à 740 188€ HT.

Madame le Maire propose de présenter une demande d'aide financière qui sera instruite par le Sous-Préfet d'Aix en Provence, selon le plan de financement suivant :

<b>Opération</b>	<b>Montant des Travaux HT</b>
Requalification du square Jean Moulin	740 188 €
Financement « MAMP » (50%)	370 094 €
<b>Subvention demandée à l'État (30%)</b>	<b>222 056 €</b>
Autofinancement de la Commune (20%)	148 038 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- ADOPTE le Plan de Financement estimatif présenté,

- AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 23 Février 2018  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA